**DOSSIER DE CANDIDATURE AAC ARS Bretagne 2021**

Déploiement de consultations avancées

de CSAPA en structure d’hébergement social, prioritairement en CHRS

**PORTEUR DU PROJET**

Nom du gestionnaire du CSAPA :

Nom du CSAPA porteur de la consultation avancée :

Adresse du CSAPA :

Référent en charge du projet (précisez sa fonction et ses coordonnées téléphoniques et courriel) :

**PARTENAIRE DU PROJET**

Identification du gestionnaire de la structure d’hébergement social concernée:

Adresse :

Lieu de mise en œuvre de la consultation avancée :

Nombre de personnes hébergées :

Profil des personnes hébergées (hommes / femmes / couples / parents avec enfants / problématiques principales rencontrées…..)

Référent en charge du projet au sein de la structure d’hébergement social concerné (précisez sa fonction et ses coordonnées téléphoniques et courriel) :

**OPPORTUNITE DU PROJET**

Présentation de la demande :

Opportunité du projet au regard des besoins identifiés (contexte) :

Objectifs poursuivis conjointement avec la structure d’hébergement social concernée :

Description du projet de mise en œuvre d’une consultation avancée au sein de la structure d’hébergement social/CHRS:

* Identification des structures concernées et des besoins au niveau du territoire.
* Identification des attentes de chacun, des missions complémentaires relevant des professionnels du CSAPA, de la structure d’hébergement social concernée et de l’AAF,
* Définition des modalités de coordination entre les équipes des structures, tout en garantissant le respect de la confidentialité pour les personnes.
* Réflexion sur les modalités d’information auprès des résidents sur la mise en œuvre de la consultation
* Associer les bénéficiaires ou leurs représentants pour pouvoir répondre à leurs besoins
* Définition des modalités d’orientation et de repérage, des personnes qui viendront en consultations avancées.
* Détail des modalités opérationnelles de mise en œuvre de la consultation (jours identifiés ou modalités plus souples, lieux, besoins éventuels de formations…).
* Appui aux équipes des structures d’hébergement en complémentarité avec l’appui méthodologique piloté par l’AAF

Précisions sur les liens avec le SIAO, les dispositifs santé précarité (comme les points santé, les PASS, les EMPP, etc…), les postes infirmiers au CHRS et SIAO et tout autre acteur de l’hébergement social

**LOCAUX**

Un local est-il identifié au sein de la structure d’hébergement social concernée pour les consultations ?

OUI  NON

Le local permet-il d’assurer les consultations avancées par l’équipe du CSAPA ? OUI  NON

Une ligne téléphonique est-elle prévue ? OUI  NON

Un accès à un ordinateur connecté est-il prévu ? OUI  NON

Implantation au sein de la structure du local dédié aux consultations :

Remarques / observations :

**ANNEXES**

1. **Lettre d’engagement de la structure d’hébergement socila/CHRS**
2. **Budget prévisionnel**
3. **Calendrier prévisionnel**